



Avertissement bavardage - harcèlement

Par **PIKAPIKA**, le **28/10/2009** à **06:44**

Bonjour,

Je travaille depuis un peu plus d'1 an dans ma société et il y a eu un conflit au niveau des primes pour mon service. Mes collègues m'ont demandée de parler à cette réunion et depuis ma manager me pollue ma vie professionnelle par pleins de petites remarques acerbes.

Et maintenant, elle parle de me donner un avertissement pour bavardage tandis que ma productivité/qualité de rendement est en constante augmentation. (130% de l'objectif mensuel actuellement)

Il n'y a rien à ce sujet dans le règlement intérieur donc j'ai dis à ma manager que c'était illégal et elle m'a répondu qu'elle le ferait passer pour un problème de comportement.

En a-t-elle le droit?

Que puis je faire? La situation est devenue vraiment pénible.

Merci d'avance pour vos réponses.